

ECOLE NOTRE DAME DE BOURGENAY

Avenue notre Dame De Bourgenay

85440 Talmont Saint Hilaire

02.51.21.10.24

06.95.65.65.08

<http://www.ec85.net/bourgenay/>



Le 1^{er} septembre 2015,

Chers élèves, chers parents,

Après des vacances d'été qui auront, je l'espère, été agréables et reposantes pour les enfants, nous voici repartis pour une nouvelle année scolaire. Afin d'informer les nouveaux parents ayant inscrit leur enfant dans l'école, et de rappeler aux autres les points essentiels de notre fonctionnement, nous vous prions de prendre connaissance des informations suivantes.

Le règlement de l'école doit être lu et conservé à la maison.

C'est avec plaisir que nous accueillons de nouvelles familles cette année. Les effectifs sont stables mais leur répartition nous ont amené à des changements dans l'organisation des classes, comme annoncé au mois de juin dernier :

- 20 maternelles à la rentrée
- 25 CP / CE1 / CE2
- 23 CM1 / CM2

□ **La composition des enseignants et du personnel :**

La composition du personnel ne change pas :

- Enseignante spécialisée : Marielle Chaillou
- Maternelles : enseignante Martine Rivens / aide maternelle : Christelle Thibault.
- CP/CE1 : Arnaud Grange
- CE2/CM1/CM2 : Tiphaine Boursier-Henriques
- Aide éducatrice : Mélanie Cire
- Surveillance de cour, de sieste et entretien des locaux : Janine Guyot
- Restaurant scolaire : Isabelle Lescalier

□ **Rythmes scolaires :**

Suite aux constatations qui ont pu être effectuées sur les réaménagements des rythmes scolaires, la DEC de Vendée a souhaité entériner le ***maintien de la semaine de 4 jours pour les deux années à venir au moins.***

Cependant, la réflexion continue, aidée par une chronobiologiste, sur des aménagements possibles dans la répartition des horaires hebdomadaires. Certaines écoles test ont d'ailleurs commencé à organiser différemment leurs journées (matinées plus longues).

□ **Les horaires de l'école :**

Le matin, l'accueil se fera **à partir de 8h45** sur la cour pour tous.

La classe commence à 9h. Tous les enfants arrivés avant 8h45 doivent se rendre à la garderie. Le midi, les petits de la **classe maternelle** terminent à **11h45** et à partir du CP à **12h15**. La reprise se fait à 13h30 et l'école se termine l'après-midi à **16h30 (sortie jusqu'à 16h45)**.

□ **Le Regroupement d'Adaptation (R.A.) :**

Voici en quelques mots ses objectifs.

L'aide proposée aux élèves à travers le R.A. est à dominante pédagogique et vise à :

- améliorer la capacité de l'enfant à dépasser des difficultés d'apprentissage scolaire,
- améliorer la capacité à maîtriser ses méthodes et ses techniques de travail,
- aider à prendre conscience de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite,
- souligner l'importance du rôle de prévention de l'échec scolaire avant que les difficultés ne s'installent.

La priorité est donnée aux élèves de cycle 2 (GS-CP-CE1) et la décision de prise en charge d'un élève se fait toujours en concertation étroite entre les parents et les enseignants.

□ **L'aide personnalisée devient Activités Pédagogiques Complémentaires**

Suite au réaménagement du temps scolaire et à la mise en place prochaine de la semaine de 4 jours et demi, l'aide personnalisée devient **Activités Pédagogiques Complémentaires**.

Combien de temps ? Ce temps passe de 60 heures annuelles à 36h annuelles qui seront réparties sur le temps de midi (13h – 13h30) pour notre école.

Pour qui ? Contrairement à l'aide personnalisée, il ne concerne pas uniquement les enfants rencontrant des difficultés, **mais tous les élèves**. Ces temps de travail étant organisés en dehors du temps scolaire, nous vous demandons votre accord quand à la participation éventuelle de votre enfant à l'une de ces aides. (**autorisation à remplir en annexe 2**)

Pour quoi faire ? Ces activités peuvent avoir pour objectifs de revenir sur des difficultés passagères, de travailler en groupe sur certaines compétences (vocabulaire, langage...) mais aussi de mener des activités « péri-éducatives » : musique, théâtre...

□ **La garderie :**

Les travaux du centre des Oyats étant terminés, l'accueil périscolaire y aura donc lieu. Les horaires restent inchangés : **à partir de 7h30** jusqu'à **8h45** et **le soir de 16h45 à 18h30**.

Le tarif **est de 0,95 € la demi-heure**. Les factures sont transmises à la fin de chaque mois et réglables au trésor public. *L'inscription a eu lieu en juin par le biais du dossier vert (à redemander en mairie si cela n'a pas été fait).*

□ **L'aide aux leçons :**

Elle aura désormais lieu dans le tout nouveau centre des Oyats de 17h à 18h00.

Cette aide n'est en aucun cas une aide spécialisée se rajoutant au travail des enseignants. Elle est assurée par des bénévoles et ne s'adresse pas aux élèves en difficulté. Elle est prioritairement adressée aux enfants dont les parents ne **peuvent pas**, de par leurs horaires, contrôler les leçons du soir. Le tarif est de **1,90 € la séance (avec le goûter)**.

□ **Les repas :**

Vous voudrez bien fournir une serviette de table propre marquée tous les lundis si l'enfant mange à la cantine. Ils sont facturés par le trésor public (2,91 € / repas) à la fin de chaque mois **à l'ordre du restaurant scolaire**.

L'inscription a eu lieu en juin par le biais du dossier vert (à redemander en mairie si cela n'a pas été fait). Les repas occasionnels ou les absences prévues ou de maladie sont à prévenir au restaurant scolaire (02 51 90 64 26 / restaurantscolaire@talmontsainthilaire.fr)

□ **Les temps de sport :**

Ils sont prévus avec **Claire** mais ont lieu tous les **mardis après-midi**. En accord avec lui, nous exigeons **une tenue adéquate et principalement des chaussures de sport**.

□ **Les langues vivantes à l'école :**

L'école est membre de l'association Arnie's school regroupant plusieurs écoles sur le secteur des Olonnes. L'école cotise donc chaque année par l'intermédiaire de l'OGEC. Cette association emploie Laurence Lecar qui viendra chaque vendredi matin assurer les cours d'anglais (36 heures pour 3 groupes à partir du cycle 2).

La catéchèse :

En tant qu'établissement catholique d'enseignement, l'école propose, sur le temps scolaire, un temps de catéchèse (l'heure « hors-contrat » : non comptée dans les horaires légaux) avec un parcours spécifique à partir du CE1. Pour les plus jeunes, notamment les GS et CP, des temps d'éveil à la foi seront proposés en fonction des fêtes chrétiennes.

En début d'année l'inscription à la catéchèse est systématique. Nous encourageons cette participation, mais si vous ne souhaitez pas que votre enfant y participe, nous respecterons votre choix que vous nous ferez connaître par écrit. Cette année encore nous fonctionnerons sur un temps fort de 2h un vendredi après midi sur 2.

Les enseignants assurent le temps de caté. Marie Françoise continue cette année en éveil à la foi (CP) ainsi que Régine et Maryvonne. Merci à elles.

□ **Frais de scolarité :**

En raison d'une augmentation de la part reversée par enfant à l'UDOGEC, les rétributions augmentent cette année et passent à **20€ par enfant et par mois** (sur 10 mois).

La participation des familles n'avait pas augmenté depuis 2008 et nous rappelons que la moyenne des écoles privées en Vendée est de 23 euros. Elles seront réglées à **l'ordre de l'OGEC** tous les deux mois. Afin de limiter le travail lié à la facturation et aux rappels effectué par **des parents bénévoles**, nous allons vous proposer d'effectuer 5 chèques dès le mois de septembre qui seront encaissés au fil de l'année. **Merci de faciliter le rôle de la trésorière OGEC...**

□ **Attestation d'assurance :**

Je rappelle que **pour chaque enfant vous devez fournir une attestation d'assurance scolaire** dès les premiers jours de rentrée. Vous pouvez la renouveler ou la demander auprès de votre assureur habituel.

□ **Fiche de renseignements et délégation de pouvoir en cas d'urgence :**

Afin de remettre à jour les informations, nous vous demandons de **remplir la fiche de renseignements sauf pour les enfants nouvellement inscrits qui l'ont déjà remplie**.

Une ligne a été rajoutée à la fiche de renseignements pour confirmer votre adhésion au règlement de l'école.

La délégation de pouvoir en cas d'urgence et l'autorisation de diffusion de documents sont à **compléter obligatoirement pour l'année en cours (annexe 1)**.

□ **Circulaires diverses :**

Vous recevrez tout au long de l'année diverses informations collées dans le cahier de liaison (cahier de vie pour les maternelles). Nous communiquons également beaucoup par **mail d'où l'importance de signaler tout changement dans votre messagerie**.

Après lecture de chaque circulaire, **veuillez s'il vous plait signer et dater celle-ci** pour montrer que vous en avez bien pris connaissance.

Calendrier scolaire 2015-2016

Ce calendrier peut-être modifié en cours d'année. Soyez donc attentifs aux informations qui vous parviendront.

Vacances de la Toussaint	Fin des cours : vendredi 16 octobre 2015 Reprise des cours : lundi 2 novembre 2015
Vacances de Noël	Fin des cours : vendredi 18 décembre 2015 Reprise des cours : lundi 4 janvier 2016
Vacances d'hiver	Fin des cours : vendredi 5 février 2016 Reprise des cours : lundi 21 février 2016
Vacances de printemps	Fin des cours : vendredi 2 avril 2016 Reprise des cours : lundi 18 avril 2016

- Samedi 12 décembre 2015 : spectacle de Noël
- Mercredi 4 mai 2016 : travaillé toute la journée pour faire le pont de l'Ascension (vendredi 6 mai)
- Samedi 5 juin 2016 : portes ouvertes (9h-12h)
- Mardi 15 juin 2016 : journée sportive avec l'école Saint Pierre
- Vendredi 1^{er} juillet 2016 : fin des cours

Fournitures par classe

	Maternelles	CP-CE1-CE2	CM1-CM2
Matériel à fournir par la famille (sauf si il est resté à l'école fin juin)	<ul style="list-style-type: none"> • Cartable • Boîte de mouchoirs • Rechange (pour les petits) • Couverture ou duvet 	<ul style="list-style-type: none"> • Cartable • 2 trousse • Chiffon pour ardoise • 1 boîte de mouchoirs • 1 stylo roller effaçable avec 3 recharges 	<ul style="list-style-type: none"> • cartable • agenda • trousse (vous pouvez y laisser le matériel de l'an passé)
Matériel à prévoir à la maison pour les devoirs		<ul style="list-style-type: none"> • stylo • crayon de bois • gomme • colle 	<ul style="list-style-type: none"> • stylo • crayon de bois • gomme • colle • règle

Bonne année scolaire à tous !

Arnaud GRANGE